

Monsieur Jean-Michel Blanquer
Ministre de l'éducation nationale
Hôtel de Rochechouart
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

Réf. FG/JT/HW/JPL/SJ/CB

Objet : E.S.P.E. de l'académie de Rouen

Sotheville-lès-Rouen, le 10/07/2018

Monsieur le Ministre,

L'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation de l'Académie de Rouen fonctionne depuis le 1^{er} novembre 2017 sans directeur dûment habilité par les deux ministères de tutelle, à savoir le Ministère de l'éducation Nationale et le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Faute d'officialisation de sa nomination, Monsieur Zohair El Gharras, qui assurait dans des conditions précaires la mission de pilotage de l'E.S.P.E. que lui avait confiée le Président de l'Université de Rouen, a renoncé à cette mission le 30 avril dernier.

Désigné directeur par le conseil d'école de l'E.S.P.E. en octobre 2017, Monsieur El Gharras a donc pris acte du refus implicite à sa nomination opposé par les ministères de tutelle.

Les propos que vous avez tenus le 31 mai dernier à l'occasion de votre déplacement à Rouen laisse à craindre une réorganisation en profondeur de l'E.S.P.E. de Rouen dans le cadre d'un projet de fusion des E.S.P.E. de Caen et de Rouen, à l'instar du schéma discutable qui a été retenu pour le rectorat.

L'E.S.P.E. de Rouen assure actuellement la formation de 1800 étudiants futurs enseignants sur trois sites, l'un à Mont-Saint-Aignan dans la métropole Rouen Normandie, l'un au Havre et un dernier à Evreux situé au cœur du bassin de vie le plus important de la Normandie réunifiée. Le pôle universitaire rouennais est également le plus important de la région.

L'éventuelle disparition de l'E.S.P.E. de Rouen dans le cadre d'un regroupement avec l'E.S.P.E. de Caen, outre qu'elle irait à l'encontre du bon sens, accentuerait davantage encore la crise de vocation actuelle pour le métier d'enseignant, laquelle s'explique notamment par la modestie des rémunérations au regard des exigences de la profession et du fait de l'éloignement géographique imposé aux futurs candidats seinomarins ou eurois.

Aussi, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de bien vouloir prendre en considération ces éléments afin de préserver l'ensemble des sites de formation de proximité relevant de l'E.S.P.E. de Rouen.

Dans l'attente de vous lire,

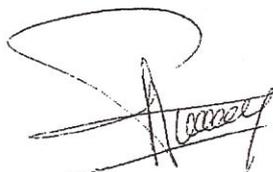
Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération,

Hubert Wulfranc
Député de Seine-Maritime

Jean-Paul Lecoq
Député de Seine-Maritime

Sébastien Jumel
Député de Seine-Maritime

Céline Brulin
Sénatrice de la Seine-Maritime



Permanence Parlementaire du Député
Hubert Wulfranc
99 avenue Jean Jaurès
76300 Sotheville lès Rouen
02 27 08 87 70
hubert.wulfranc@laposte.net

Permanence Parlementaire du Député
Jean-Paul Lecoq
12 rue Michel Gautier
76600 Le Havre
02 32 92 59 11
jplecoq-6vgo@wanadoo.fr

Permanence Parlementaire du Député
Sébastien Jumel
36 quai Duquesne
BP 30071
76200 Dieppe
02 35 85 14 16
sebastien.jumel@assemblee-nationale.fr

Céline Brulin
Sénatrice
33 place du Général de Gaulle
76000 ROUEN
02 35 07 89 80
c.brulin@senat.fr